

Carlo Curti Gialdino, Les symboles de l'Union européenne: l'origine de la devise

Légende: Dans son livre consacré aux symboles de l'Union européenne, Carlo Curti Gialdino, professeur de droit international à l'Université de Rome "La Sapienza" et ancien référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes (1982-2000), retrace l'origine de la devise européenne.

Source: CURTI GIALDINO, Carlo. I Simboli dell'Unione europea, Bandiera - Inno - Motto - Moneta - Giornata. Roma: Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato S.p.A., 2005. 224 p. ISBN 88-240-2503-X. p. 130-132.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/carlo_curti_gialdino_les_symboles_de_l_union_europeenne_l_origine_de_la_devise-fr-3ecdafa2-d241-457b-ab15-0eac8ae8d727.html



Date de dernière mise à jour: 02/08/2016

[...]

2. L'origine de la devise *Unie dans la diversité*

Les commentateurs⁽⁷⁾ sont d'accord pour dire que l'origine de la devise *Unie dans la diversité* pour l'Union européenne⁽⁸⁾ remonte au concours destiné aux étudiants de l'Europe des 15 et proposé en 1998 par le journaliste français Patrick La Praie pour le quotidien *Ouest-France*. L'initiative, coordonnée par le Mémorial pour la paix de Caen et avec le soutien de France Télécom⁽⁹⁾, récolte l'adhésion de 40 quotidiens des États membres (pour l'Italie: *La Repubblica*). Entre septembre 1999 et janvier 2000, pas moins de 2 016 devises sont ainsi envoyées, représentant un total de 400 000 mots, provenant de 2 575 classes d'Europe, pour un total de 80 000 étudiants âgés entre 10 et 19 ans. Les quinze jurys nationaux sélectionnent chacun 10 devises. Ensuite, un jury composé des représentants des journaux participants (parmi lesquels l'Italien Corrado Augias) sélectionne 7 devises⁽¹⁰⁾, qui sont soumises à un jury composé de personnalités européennes et présidé par Jacques Delors (pour l'Italie, c'est l'ex-ministre des affaires étrangères, Susanna Agnelli, qui participe) en vue du choix final; ce jury a aussi pu bénéficier d'une enquête lexicométrique réalisée par le Sofres. Le jury opte pour la locution *Unité dans la diversité*, inventée par les étudiants luxembourgeois, que Delors fait par ailleurs précéder de «*L'Europe:*», conscient qu'il revient à l'Europe de faire la synthèse entre les deux mots, ce qui représente aussi un défi particulier pour elle. À l'occasion d'une cérémonie organisée à Bruxelles, le 4 mai 2000, qui coïncide presque avec le cinquantième anniversaire de la déclaration Schuman, la devise est remise, dans l'hémicycle du Parlement européen, en présence de 420 jeunes représentant 15 classes d'Europe, à la présidente du Parlement Nicole Fontaine, qui la prononce dans sa version latine également *In varietate concordia*.

La locution *Unie dans la diversité* était cependant utilisée depuis bien longtemps pour évoquer de façon concise les caractéristiques particulières de l'idée de l'Europe. Par exemple, l'historien Jean-Baptiste Duroselle l'utilisait dans ce sens au milieu des années 1960 déjà, en faisant observer que cette devise «suppose, d'une part, la division de l'Europe en États indépendants dans lesquels *Rex est imperator in regno suo* et, d'autre part, la reconnaissance par ces États du fait qu'ils ont des intérêts généraux communs, du moins dans certains cas [...]. Ils doivent considérer qu'il existe certaines règles écrites et non écrites que l'on ne peut transgresser: c'est le principe de l'"unité dans la diversité"»⁽¹¹⁾.

Gaetano Martino avait par ailleurs déjà pensé à la fin des années 50 à une devise représentant l'unification européenne, lorsqu'il avait utilisé la locution *In pluribus unum* en expliquant que «l'unité politique de l'Europe devra se fonder sur la multiplicité et sur la diversité»⁽¹²⁾. Pietro Pastorelli observe à cet égard que «chez Martino, il y a la conscience précise de la nécessité de trouver un juste milieu entre les diversités des différentes nations qui, selon lui, sont elles aussi une valeur incontournable de l'Europe et de son patrimoine, et les caractéristiques communes qui justifient le fait d'être tous ensemble européens. Il ne s'agit donc pas d'une suppression de la nation, mais de son exaltation dans l'unité commune»⁽¹³⁾.

Par ailleurs, début 1993, le rapport De Clercq⁽¹⁴⁾ proposait une nouvelle *bannière*⁽¹⁵⁾ pour la Commission européenne, sur laquelle figurait la devise *In Uno Plures*, afin de symboliser l'unité dans la diversité par opposition à la devise américaine *E pluribus unum*, qui illustre bien l'approche «*melting-pot*» en matière de construction de l'identité américaine⁽¹⁶⁾.

[...]

(7) E. de PONCINS, *op. cit.*, p. 77; J.-M. FAVRET, *L'Union européenne: «l'unité dans la diversité». Signification et pertinence d'une devise*, in *Revue trimestrielle de droit européen*, p. 657, ainsi que *Une constitution pour l'Europe*, fiches d'information établies par la Commission européenne, Luxembourg 2004, p. 11.

(8) *Unité dans la diversité* est depuis longtemps la devise nationale de l'Indonésie (*Bhinneka Tunggal Eka*, en javanais ancien); depuis le 27 avril 2000, c'est aussi la devise de l'Afrique du Sud («*ikee:/xarra/ike*») en /Xam, une langue khoisane éteinte. La locution est aussi utilisée depuis les années 90 en tant que devise du Bureau européen pour les langues moins répandues. *Unie dans la diversité* a aussi été le slogan du communisme européen entre les années 60 et les années 70, un slogan inventé par Palmiro

Togliatti dans le célèbre *Promemoria sulle questioni del movimento operaio internazionale e della sua unità*, écrit à Yalta en août 1964 (voir le texte dans *Rinascita*, 5 septembre 1964) «pour dire que les partis nationaux pouvaient suivre leurs propres voies spécifiques, mais que ce n'était pas pour autant que l'unité essentielle du communisme et le lien fondamental avec l'URSS faisaient défaut. Une idée qui serait restée valable pour une décennie au moins, jusqu'aux premiers signes de vie de l'"eurocommunisme" de Berlinguer, Carrillo et Marchais, pour être ensuite plus au moins mise à jour, mais jamais totalement démentie, jusqu'à l'effondrement du système tout entier, y compris les slogans» (A. RIZZO, *Europa futura un motto togliattiano*, in *La Stampa*, 14 juillet 2003).

(9) Un site, «<http://devise-europe.org>», géré par France Télécom, a été activé en mars 1998 pour recevoir les propositions des étudiants. La devise devait se composer d'une phrase, de maximum 12 mots, et être accompagnée d'une motivation de moins de 1 500 frappes.

(10) Les six autres devises sélectionnées étaient «*Paix, liberté, solidarité*», «*Nos différences font notre force*», «*Unis pour la paix et la démocratie*», «*Unis dans la liberté*» (proposée par les étudiants de l'Institut technique agraire de Matera), «*Un vieux continent, un nouvel espoir*», ainsi que «*Tous différents, tous européens*».

(11) J. B. DUROSELLE, *L'idea di Europa nella storia*, Edizioni Milano Nuova, Milan, 1964, pp. 445-446. La locution *Unie dans la diversité* a même été employée comme titre d'un chapitre dans l'ouvrage *European Integration*, sous la direction de C. Grove Haines, John Hopkins Press, Baltimore, 1957, trad. italienne de F. Mancini, *L'integrazione europea*, Il Mulino, Bologne, 1957.

(12) Discours prononcé au Parlement européen le 19 mars 1958, dans *Gaetano Martino. Dix ans au Parlement européen (1957-1967). Un homme de science au service de l'Europe. Discours prononcés en séance plénière*, textes préparés par M. Silvestro, Parlement européen, série politique, POLI 116 IT, Luxembourg 2001, p. 13.

(13) P. PASTORELLI, *L'integrazione europea: aspetti storico-politici*, dans C. ZANGHÌ (sous la direction de), *Messina-Europa 40 anni dopo (1-2 juin 1955 – 29-31 mai 1995)*, Giappichelli, Turin, 1995, p. 88.

(14) W. DE CLERCQ, *Reflections on Information and Communication Policy of the European Communities*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 1993.

(15) Le terme *bannière* («*banner*» en anglais, qui vient de «*to ban*» («*afficher*»)), représente une forme de publicité utilisée dans le domaine de l'internet. La forme typique de la *bannière* est un rectangle long et étroit de 460 x 60 pixels, inséré en haut ou en bas de la page HTML et qui contient le *logo* ou l'image, souvent animée, de l'annonceur ou de l'un de ses produits. En cliquant sur la *bannière*, on accède à la page *web* relative à l'annonce ou au produit. On peut comparer les *bannières* aux affiches que l'on trouve dans les rues (ou aux annonces publicitaires dans la presse écrite), puisqu'elles ont pour objet d'attirer l'attention du public, avec quelques mots seulement ou avec des images qui suscitent l'intérêt, de la curiosité ou provoquent un étonnement.

(16) La «stratégie identitaire» européenne est donc différente de celle des États-Unis. *Unité dans la diversité* et *E pluribus unum* sont, en effet, le fruit de deux conceptions différentes du regroupement. En revanche, pour la thèse, du reste non motivée, selon laquelle la devise européenne «rappelle, et pas par hasard, celle des États-Unis», voir N. VEROLA, *L'identità dell'Unione*, dans F. BASSANINI, G. TIBERI, *La Costituzione europea. Un primo commento*, cit., p. 45.